

République française COTE D'OR Commune de CRÉANCEY 21320 CRÉANCEY Téléphone: 03 80 90 89 28 Télécopie: 03 80 90 89 71 e-mail : mairie.creancey@orange.fr	<h1 style="margin: 0;">DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL</h1>	D2019-14
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------	-----------------

SEANCE DU 11 AVRIL 2019

NOMBRE DE MEMBRES			Le 11 avril 2019 à 20 heures 30, les membres du Conseil municipal de CRÉANCEY, convoqués conformément à la loi, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Jocelyn CHAPOTOT, Maire Etaient présents: CHAPOTOT Jocelyn, , GIRARD François , LUCOTTE Jean-Marc, CHOPIN René, QUIGNARD Jean-Pierre, BELORGEY Fabien, CORNESSE Jean-Pierre, DESBOIS Charline , GIRARDIN Carine, MANIÈRE DRZAZGA Eliane, MAURICE Roseline, MENETRIER Adrien, MORTIER Céline, PAUVERT Yohan, PAJOT Marc . Procuration : Absents : PAJOT Marc, DESBOIS Charline Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer. Secrétaire: MORTIER Céline
Afférents au Conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération	
15	15	13	

Date de la convocation
 01/04/2019
Date d'affichage
 12/04/2019

OBJET : CHAPELLE DE PANTHIER PROJET DE RESTAURATION & DEMANDE AIDE FINANCIERE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à la majorité des membres présents et représentés (12 voix pour et 1 abstention)

- APPROUVE le projet Restauration chapelle de Panthier, phase 1 restauration générale des intérieurs pour un montant de 80 000€ HT.
- SOLLICITE le concours du conseil départemental dans le cadre de l'appel à projets patrimoine culturel, du conseil régional dans le cadre des aides au patrimoine religieux non protégé et de l'état dans le cadre de la DETR.
- DEFINIT le plan de financement suivant :

Aide concernée	Sollicitée ou déjà attribuée	Montant de la dépense éligible	Pourcentage	Montant de l'aide
DETR	Sollicitée	80000€	30%	24000€
CD	Sollicitée	80000€	30%	24000€
CRB	Sollicitée	80000€	10%	8000€
Autre (à préciser)			%	
TOTAL DES AIDES		80000€	70%	56000€
Autofinancement		80000€	30%	24000€

- PRECISE que les dépenses sont inscrites à la section investissement du budget de la commune,
- S'ENGAGE à ne solliciter aucun autre programme d'aide du Conseil Départemental au titre de ce projet,
- ATTESTE de la propriété communale de la Chapelle de Panthier

Acte rendu exécutoire après transmission en
Sous-Préfecture de Beaune, et publication.



Le Maire,
Jocelyn CHAPOTOT